Bien-vivre #ensemble

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS DE LA VILLE DE MERVILLE-FRANCEVILLE PLAGE | JUIN 2021

les nouveautés de la station pages 6/7
TOURISME

l'agenda estival pages 16/17
ANIMATION

MERVILLE Franceville PLAGE

MERVILLE-FRANCEVILLE.FR

/ LE SOMMAIRE /

Pages 4/5 | FINANCES 2020-2021

Pages 6/7 | TOURISME

Pages 8/9 | STATION FAMILIALE

Pages 10/11 | RÈGLES D'USAGE

Pages 12/13 | LA VIE CITOYENNE

Pages 14/15 | COMMERCES
URBANISME

Pages 16/17 | L'AGENDA ESTIVAL

Pages 18/19 | BIBLIOTHÈQUE
INFOS COURANTES

Bien-vivre #ensemble

Le bulletin municipal de la ville de Merville-Franceville plage

Directeur de la publication : Olivier Paz

Conception graphique et impression : Graphédic - Jérôme Hamon

Crédits photographiques : Cathy Dubourg.

Dépôt légal : juin 2021
Tirage : 2000 exemplaires

Le journal est édité par la mairie de Merville-Franceville
4 avenue de Lavergne
14810 Merville-Franceville Plage
02 31 24 21 83

PEFC · Tous les papiers se recyclent · IMPRIM'VERT®

MERVILLE Franceville PLAGE
MERVILLE-FRANCEVILLE.FR

Connectés #ensemble

www.merville-franceville.fr | accueil@merville-franceville.fr

Mairie de Merville-Franceville · MFranceville Plage · @MervilleFrPlage · Merville Franceville Plage

Numéros Santé

Cabinet médical Allée des Poètes 02 31 24 22 02
Cabinets d'infirmiers Allée des Poètes 02 31 24 22 35 et 42 avenue du Havre 02 31 86 08 48
Kinésithérapeutes Allée des Poètes 02 31 24 75 42
Dentiste Allée des Poètes 02 31 91 47 33
Vétérinaire 7 avenue de Paris 02 31 91 00 13
Pharmacie 59 avenue de Paris 02 31 24 21 87

Numéros utiles

Mairie 02 31 24 21 83 | **CCAS** 02 31 24 24 52 | **Bibliothèque** 02 31 24 27 70

Police municipale 06 08 06 63 24 | **Gendarmerie d'été :** Un poste saisonnier de gendarmerie est installé au n°37 de la Route de Cabourg, de plus des MNS assurent la surveillance de la plage sur trois postes de secours.
La gendarmerie d'été est en place du 5 juillet au 23 août. 02 31 24 27 66

STATION FAMILIALE
8/9

COMMERCE - URBANISME
14/15

- INFOS COURANTES

l'Édito du Maire

« LA REVANCHE DES TERRITOIRES »

Cela fait bien 20 ans que l'on nous parle de polarisation, de métropolisation. Des villes toujours plus grandes et connectées, les fameuses smart city, et à côté de cela des campagnes qui se désertifient avec ça et là, l'apparition de déserts médicaux, administratifs, scolaires. Et les chantres de ce modèle nous assuraient avec une assurance décomplexée que la grande ville était plus sûre, plus écolo, plus connectée, plus culturelle, plus sportive, que sais-je encore ?

Et patatras... La Covid-19 vient de rebattre les cartes et mieux que quelques experts autodésignés qui voulaient nous indiquer où était notre bonheur, voilà que ce sont les citoyens eux-mêmes qui se sont emparés de la question. Déjà ils avaient constaté qu'en période caniculaire la ville trop minérale devenait un four. Les différents confinements avec leurs corollaires et notamment le télétravail a fait redécouvrir à nombre de familles qu'il existait une autre vie que celle qu'elles vivaient.

Des circuits courts avec des produits de qualité, le plaisir de cuisiner, des rapports humains moins artificiels, une plage de 7 kilomètres, des dizaines de kilomètres de pistes cyclables qui permettent d'abandonner sans regret son vélo d'appartement, des établissements scolaires proches et performants, une vie culturelle riche dans un périmètre tout proche... Au chanteur qui dans son refrain s'interroge « il est où l'bonheur, il est où ? » nombre de nos concitoyens ont répondu par le choix de villes moyennes et de villages pour changer de vie.

Bienvenue à ceux qui ont choisi Merville-Franceville et pour les autres, ceux qui savaient déjà que le bonheur était là, on continue à le cultiver.

Olivier PAZ
Maire de Merville-Franceville
Président de Normandie Cabourg Pays-d'Auge
Président de l'Union des Maires du Calvados

/ FINANCES /

Vote du budget réalisé 2020

Pascal ROUZIN,
Maire-adjoint en
charge des finances

Le conseil municipal a voté le compte administratif 2020 et le budget 2021 le 25 mars dernier.

■ La situation financière au 31-12-2020 s'est très légèrement dégradée par rapport à 2019 suite aux investissements importants réalisés en 2020 et financés en partie par emprunt, mais reste très satisfaisante avec les principaux indicateurs au vert :

Le résultat d'exploitation d'un montant de 523 K€ est stable par rapport à 2019,

- La capacité d'autofinancement (produits encaissés moins charges décaissées), d'un montant de 534 K€, soit 240€ par habitant, permet de dégager des manœuvres importantes pour autofinancer les investissements.

- La dette a été multipliée par 3.2 par rapport à 2019, 1 788 K€ contre 555 K€, soit 800 € par habitant.

Elle représente 6,6 mois de recettes de fonctionnement alors que les analystes préconisent une durée maximum à 18 mois. Malgré un recours à l'emprunt important en 2020, la dette reste à un niveau faible.

- La capacité de désendettement est bonne : 3 ans et 4 mois de CAF pour rembourser la dette. La zone rouge se situant entre 10 et 12 années, nous pouvons affirmer que le ratio de la commune est excellent.

- La fiscalité reste à un niveau peu élevé avec des taux d'imposition stables et surtout inférieurs à la moyenne de la strate départementale (2 000 à 3 500 habitants) :

■ **Taxe Foncier Bâti 18.25%**, moyenne départementale 22.80%

■ **Taxe Foncier Non Bâti : 25.80%**, moyenne départementale 33.00%

- Le produit fiscal (impôts fonciers + taxe d'habitation) à hauteur de 1 676 K€, est quasiment stable.
Il représente 52 % des recettes annuelles de fonctionnement.

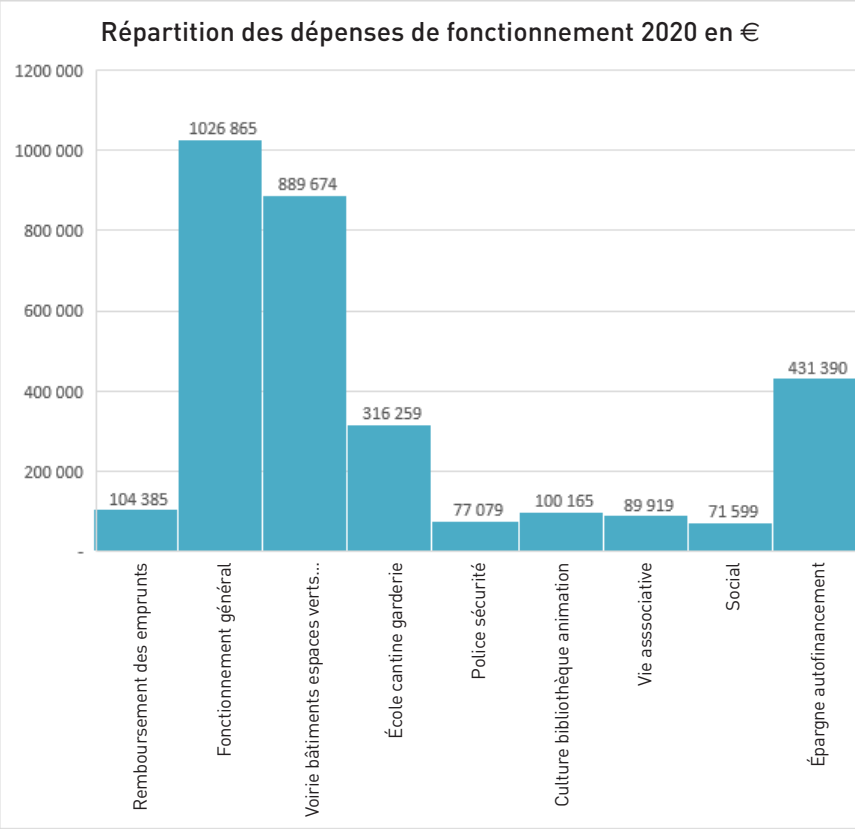

Le chantier de la Redoute

Le budget 2021 Le fonctionnement : 3 432 000€

Les points importants :

- Les charges de personnel sont en augmentation du fait du transfert de la compétence « surveillance plage » vers la commune (pris en charge auparavant par la communauté de communes et financièrement compensé à hauteur de 123 K€).

Avec 1 600 K€, elles représentent 53.6 % des charges réelles de fonctionnement.

- Les charges d'exploitation sont en augmentation par rapport à 2019, 2 917 K€, justifiée principalement par des dépenses non effectuées en 2019 à cause de la COVID et du transfert de la surveillance de la plage.

- Les intérêts de la dette sont très faibles : 25 K€ avec un taux moyen de la dette à 1.06%.

- Le produit fiscal est stable : 1 680 K€

- Les taux d'imposition sont identiques depuis 2015.

À noter le transfert de la part du foncier bâti attribué au département en 2020 vers la commune en 2021 en compensation de la suppression de la taxe d'habitation. Aucune conséquence financière pour la commune et le contribuable.

- Les droits de mutation sur les transactions immobilières toujours à un niveau élevé (produit attendu +275 K€) lié à l'attractivité de notre commune.

- Les dotations d'État sont toujours en baisse

Les investissements : 3 076 K€, soit 1 119 K€ de report 2020 et 1 957 K€ de nouveaux investissements

Les reports 2020 concernent principalement l'acquisition du terrain du port, l'aménagement du pumptrack, les travaux de voirie place de la plage et l'aménagement de la Redoute.

Les principales nouvelles dépenses d'investissement 2021 en k€ sont les suivantes :

- **Remboursement des emprunts : 161** K€
- **Travaux de voirie** avenues de la mer prolongée, divette, dunette, graye, route de Cabourg, rue de la Hogue Buchard : **757** K€ en complément des **268** K€ réglés en 2020, soit un budget global pour les 5 avenues de **1 025** K€
- Les autres **travaux de voirie : 51** K€
- Aménagement **locaux scolaires** et matériel : **144** K€
- Aménagement des **ateliers communaux : 90** K€
- Aménagement terrain **pumptrack : 23** K€
- Aménagement **postes de secours** et matériel : **17** K€
- Travaux et mobilier au **gymnase** : **42** K€
- Matériel et mobilier de **voirie** : **44** K€
- Acquisition de **2 véhicules** services techniques : **20** K€
- **Vidéo protection** : **30** K€
- Étude **salle de spectacles** : **5** K€

Réalisation des enrobés travaux dits des 5 avenues

La Réserve Péché Iodé : Le nouveau Restaurant du Port !

■ Après 18 mois de fermeture et l'acquisition du terrain, la municipalité a décidé de sélectionner avec minutie le nouvel exploitant du restaurant de la base nautique.

Accompagné par un expert en projets hôtellerie restauration, basé à Marseille, sélectionné pour sa neutralité et son expérience, une commission municipale a étudié les 20 dossiers reçus après l'appel à candidatures lancé en décembre, puis a retenu 6 candidats appelés à présenter une offre et à la défendre face au jury de la commission dédiée.

Le 25 mars le conseil municipal choisi « La Réserve Péché iodé » comme nouveau restaurant du port !

C'est le projet porté par Ludovic Lévy, Marine Hocquard et Aurélie Lemoine qui a été préféré car il est en adéquation avec l'extraordinaire particularité du site et les valeurs de la commune : bienveillance, accueil, authenticité, convivialité, familial, écoresponsabilité...

C'est donc sur un site préservé, cher à notre village, entre terre et mer, que nous pourrons regarder les bateaux et l'horizon en buvant un café, sirotant un cocktail au coucher du soleil, dégustant une assiette de la mer, un homard grillé, des pâtes aux coques, une entrecôte grillée, partageant un brunch un dimanche matin en famille... En respirant la quiétude de ce lieu...

Ainsi « La Réserve Péché iodé » est le restaurant que vous pourrez découvrir à partir du 30 juin en allant à la base nautique de Franceville
(selon les conditions sanitaires)

Ce restaurateur offre une cuisine familiale, authentique, innovante, et de qualité.

Vous pourrez y déguster des produits frais, de saison, cuisinés devant vous. Un grill extérieur offrira une cuisson en plein air dès cet été. Puis en 2022 (après une extension de la terrasse et construction d'une nouvelle cuisine par la ville), et l'installation d'une pergola bioclimatique le restaurateur mettra en place un banc d'écailler !

Dès juillet, il y sera proposé des menus entre 18€ et 23€, puis des plats à la carte, des tapas, des cocktails, des glaces...

Pendant la saison de juillet à fin septembre le restaurant sera ouvert 7/7 avec une restauration en continue.

Nous aurons également un endroit pour bruncher le dimanche matin !

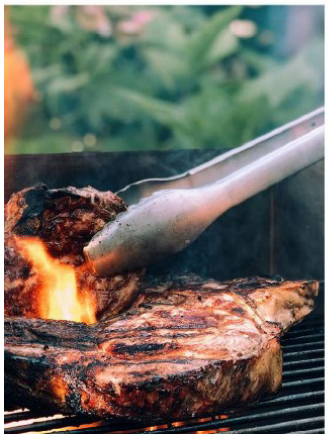

Le centre équestre : Les Crins de la Baie !

LES CRINS de la Baie
Merville Franceville

Tarifs & Réservation
www.lescrins.com
ou 06 77 33 67 30

Hélène & Thibault De PAS ont acheté à la municipalité un terrain sur les hauteurs de Sallenelles, pour y installer leur rêve de toujours **un centre équestre.**

Très prochainement, ils pourront accueillir les amateurs de poneys et de chevaux pour des cours.

En attendant de finaliser les équipements du centre équestre, ils proposent des balades à cheval sur la plage, dans la baie, dans les marais... Pour une promenade au pas, au trot, au galop, selon les niveaux des cavaliers, et les envies. Seul, en famille, entre amis, en couple, en petit groupe, débutant ou cavalier émérite, chaque balade sera un réel moment de plaisir dans notre nature préservée.

Hôtel Face à la Mer

La station balnéaire accueille un nouvel équipement hôtelier au 42 boulevard Wattier, face à la plage.

Cet hôtel dispose de 32 chambres dont 20 équipées de coin cuisine «Appart 'Hôtel». Un spa, une salle de Fitness et bar.

Vue imprenable sur la plage de Franceville, cet hôtel moderne, à taille humaine, familial apporte une offre complémentaire à l'offre hôtelière déjà existante sur la station.
Le Bon Séjour, le Vauban, Chez Marion, le Bois Flotté, les différents campings et les chambres d'hôtes !
Date d'ouverture prévue pour début juillet.

www.hotel-facealamer.fr

/ STATION FAMILIALE LABELLISEE FAMILLE+ /

Les vacances en famille sont un moment privilégié pour les parents comme pour les enfants. C'est le moment des retrouvailles, du partage et des découvertes à vivre ensemble.

Le label **Famille Plus** et les communes labellisées s'engagent auprès des familles et des enfants à tout faire pour leur assurer un accueil adapté et des vacances réussies !

6 engagements pour l'accueil des petits et grands :

1. Un accueil personnalisé pour les familles
2. Des animations adaptées pour tous les âges
3. Du plus petit au plus grand : à chacun son tarif
4. Des activités pour petits et grands, à vivre ensemble ou séparément
5. Tous les commerces et services sous la main
6. Des enfants choyés par nos professionnels

Famille Plus
VIVRE ENSEMBLE
DE BELLES EXPÉRIENCES

Le Bonheur au bon air !

■ **Merville-Franceville plage bénéficie d'équipements dédiés à toute la famille.**

Une aire de jeux gratuite, un mini-golf, un tapis d'accès à la plage qui facilite l'arrivée des poussettes et des personnes à mobilité réduite, des aires de pique-nique, un citypark, et la nouveauté le Pumptrack, unique en Calvados. En accès libre, cette piste de circuits face à la mer permet, à toute la famille de glisser ensemble en vélo, trottinette, roller, skate. (casque obligatoire pour tous les usagers !). En juillet et août, sur le parking principal, quelques manèges viennent agrémenter la joie des jeunes vacanciers !

/ #ENSEMBLE SUR LA PLAGE /

La surveillance des plages est redevenue une compétence de la commune. Une équipe de 12 maîtres nageurs sauveteurs surveillent la plage sur les 3 postes **du 3 juillet au 29 août de 12h à 18h30.**
Surveillance de la plage centrale zone 1 jusqu'au 5 septembre.

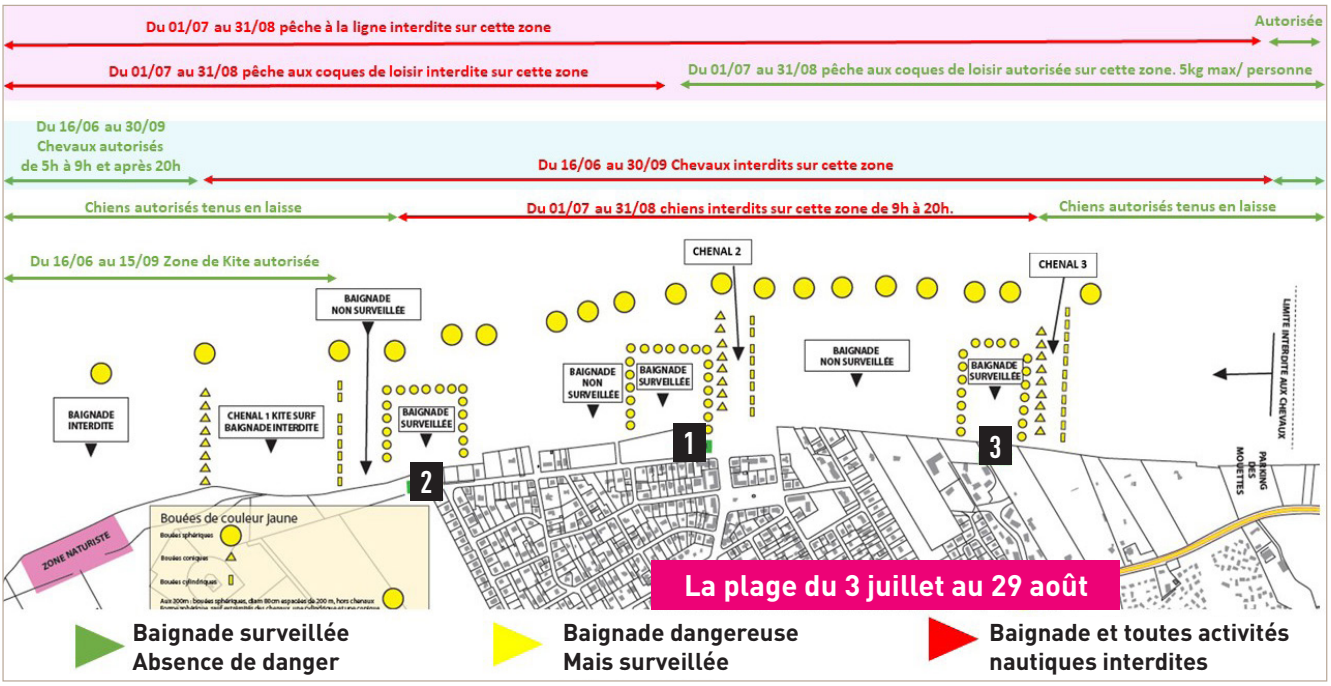

Les Animaux

■ **Chevaux : du 16/06 au 30/09,** les chevaux sont uniquement autorisés dans 2 zones **de 5h00 à 9h00 et après 20h00 du 1/07 au 31/08 :**

Chiens : du 1/07 au 31/08 les chiens sont rigoureusement interdits entre 9h00 et 20h00 entre le Poste de secours n°2 et 3.

Sur les autres zones, les chiens tenus en laisse sont autorisés.

Les déjections doivent être ramassées.

Phoque : garder une distance de 50 mètres avec cet animal sauvage.

Kite : du 16/06 au 15/09, la pratique du Kite est autorisée uniquement de l'estuaire de l'Orne jusqu'au chenal de Kite n°1.

Les Loisirs du 01/07 au 31/08

La pêche à la ligne est autorisée uniquement de l'extrémité Est du parking des Mouettes jusqu'à la limite communale avec Le Home-Varaville.

La pêche aux coques est elle autorisée tous les jours et est limitée à 5 kg par personne sur la zone à l'est du poste de secours n°1. À l'ouest du poste n°1, la pêche est interdite. En dehors de cette période, elle est autorisée du vendredi au lundi, et les jours fériés si le coefficient de marée est supérieur à 75.

Les arrêtés municipaux sont consultables en mairie ou sur le site internet www.merville-franceville.fr

Il est interdit sur la plage :

■ de se livrer à des jeux de nature à présenter un danger pour les tiers,

■ de jeter ou d'abandonner des papiers, détritus, débris de verre ou autres corps durs de nature à souiller la plage ou à occasionner des blessures aux usagers.

■ de pratiquer du camping, d'allumer des feux sur toute l'étendue de la plage,

■ de fumer, de vapoter.

■ d'utiliser de manière intempestive des moyens portatifs sonores.

■ de circuler nu, à l'exception de la zone naturiste.

À la sortie de plage, il est demandé d'adopter une tenue correcte dès qu'on rejoint la Digue.

Le torse nu n'est pas autorisé sur le domaine public, en dehors de la plage.

/ ROUTE STATIONNEMENT, PARTAGEONS L'ESPACE /

■ **L'avenue Houdart est fermée** à la circulation juillet et août à partir de 10h00 afin de préserver un espace à vivre piétonnier sauf de 6h à 10h pour les livraisons.

■ **Avenue de Paris,** la vitesse est limitée à 30 km/h.

■ **Rappel : pour la sécurité de tous, les vélos et les véhicules à moteur circulent sur la route.** Les autres moyens de déplacement (piéton, skate, trottinette, roller...) sur les trottoirs avec une vitesse adaptée (6 km/h) !

■ **Vigilance accrue** de tous sur le boulevard Wattier où de nombreux enfants sont présents à proximité avec l'aire de jeux et de Pumptrack.

■ **Les overboard et trottinettes électriques** doivent circuler sur la route.

■ **L'avenue Houdart et la halle** ne sont pas des espaces de jeux. La pratique des sports de glisse n'y est pas autorisée.

■ **Sous la halle,** les motos ne sont pas autorisées à stationner, un parking moto est disponible sur le parking de la plage.

■ **Le stationnement est gratuit** sur l'ensemble de la commune. Des bornes de limitation de temps de stationnement sont installées au centre-ville.

■ **Respect** des places pour personne à mobilité réduite : le Lion's Club de Cabourg a offert à la commune 4 panneaux. « Si tu prends ma place prends aussi mon handicap ».

■ **En partenariat avec la mairie de Varaville**, le parking à l'extrémité Est, est exclusivement réservé aux transports de chevaux. Tout autre stationnement y est interdit et sanctionné par une amende.

■ Il existe **une aire de stationnement** pour camping-car au niveau du boulevard Wattier.

/ PAS DE VACANCES POUR LE RESPECT DES CONSIGNES DE TRI /

■ La gestion des déchets est une compétence de la communauté de communes Normandie Cabourg Pays d'Auge.

Les ordures ménagères (bac gris) sont collectées **le lundi et le vendredi.**

Les déchets recyclables emballages et papiers (sacs jaunes) **le jeudi.** Les sacs jaunes sont disponibles en mairie.

La collecte des déchets est assurée les jours fériés.

■ Pour un cadre de vie agréable pour tous, **les poubelles sont à sortir entre 19h (la veille de la collecte) et 5h du matin le jour de la collecte.**

Il est interdit de mettre sur la voie publique les sacs en dehors de ces périodes.

Ce non-respect des consignes de collecte peut entraîner une amende de 135€.

La commune de Merville-Franceville a la chance de disposer d'une déchetterie permettant d'évacuer les déchets verts, les cartons, les métaux, les encombrants, les piles et batteries, et le textile.

Pour les autres déchets : bois, équipements électriques et électroniques, gravats, mobilier, déchets de ménage (peinture solvants, lampes, néons, cartouches d'encres), il faut se rendre dans les déchetteries de Périers-en-Auge ou Bréville-les-Monts. Seule la déchetterie de Périers collecte les pneumatiques et capsules de café.

Pour accéder aux déchetteries, vous devez disposer d'une carte délivrée aux résidents NCPA soit en mairie, soit au service Gestion des Déchets de Dives-sur-Mer sur justificatif de domicile aux jours et heures d'ouverture.

Points d'apports Volontaires : conteneur verre : bouteilles en verre, pots et bocaux en verre.
Attention ! Ne pas déposer ni vaisselle, ni ampoules, ni tubes néons, ni miroir.

■ **Civisme :** un petit pas pour l'homme, un grand pas pour la Planète ! Si la poubelle est pleine, plutôt que d'entasser ou de poser à côté, merci de faire quelques pas vers une poubelle moins remplie !

■ **Les déjections canines :** Rappelons aux propriétaires de chien que les déjections canines sont interdites sur le domaine public. Ils doivent ramasser immédiatement et par tout moyen approprié les déjections de leur chien.

Tout contrevenant est passible d'une amende de 135€ en application de l'article R634-2 du Code Pénal.

Points d'apports volontaires :
localisation des conteneurs emballages plastique, papier et verre

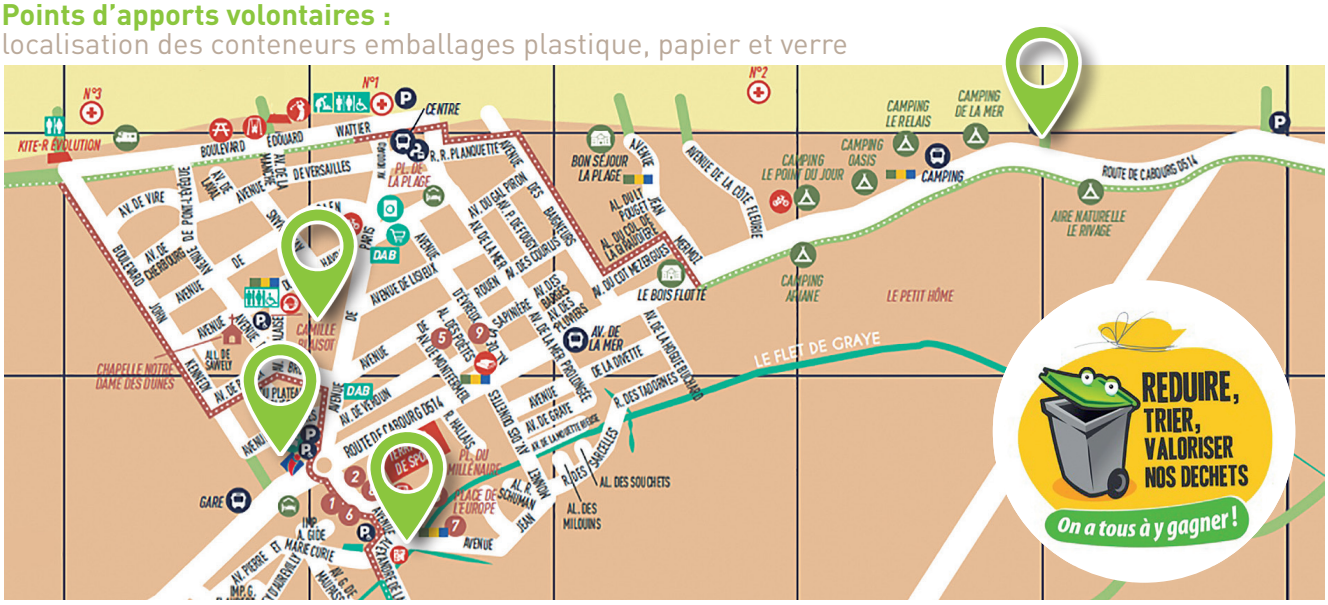

Déchetterie lundi mardi jeudi samedi : 9h-12h et 13h30 à 17h.
Vendredi 10h30 à 12h et 13h30 à 17h. Fermé le mercredi, dimanche et jours fériés.

#Ensemble faisons pousser nos idées pour notre village !

Ronan Laignel,
Conseiller Municipal
Délégué.

#CofondonsEnsemble

La commune met en place un nouvel outil numérique de Démocratie Participative au service du bien commun, en complément des dispositifs existants sur la commune.

Cette plateforme numérique participative a plusieurs objectifs :

- **Recueillir vos réflexions sur des projets communaux**
- **Faire grandir vos idées**
- **Nourrir notre futur de vos propositions.**

Le seul but est d'améliorer notre quotidien collectif.

Cofonder
Communautés participatives

1. Je m'inscris sur https://cofonder.fr (gratuit)
2. Je reçois un lien par mail et clique dessus
3. Je me connecte avec mon identifiant et mot de passe
4. Je sélectionne l'entité Merville-Franceville

Vous êtes majeur, résident à l'année ou secondaire, ou représentant d'une association, commerçant ou artisan de la commune de Merville-Franceville plage, vous avez une idée à partager ?

Inscrivez-vous sur https://cofonder.fr

Votre inscription sur COFONDER est nominative et sera validée par nos services.

Cofondons ensemble !

Lors d'un prochain exercice comptable, nous mettrons un budget pour réaliser un ou plusieurs projets proposés.

Vaccination

Merville-Franceville a accueilli un centre de vaccination mobile éphémère à la salle polyvalente afin de permettre et faciliter l'accès à la vaccination des populations les plus fragiles et les moins mobiles.

Dès le 6 février, les pompiers du SDIS 14 se sont déployés pour vacciner les aînés de plus de 75 ans. Pour les campagnes suivantes, le personnel médical de la commune (médecins, infirmières) ont pris le relais pour injecter 2 doses de vaccins à **600 personnes, dont 200 ainés venant des communes voisines.**

La commune remercie chaleureusement le personnel soignant, les bénévoles du Centre Communal d'Action Sociale d'avoir répondu présents à l'appel de Francine Lelièvre pour offrir un accès facilité à la vaccination sur 10 journées.

Francine Lelièvre,
Maire adjointe.

Élections

Les élections départementales et régionales ont lieu le 20 juin pour le 1er tour et le 27 juin pour le second.

Le scrutin se déroulera **à l'école primaire de 8h à 18h,** avec un protocole sanitaire renforcé qui modifie un temps soit peu le process habituel.

Les électeurs habitués à voter au bureau de vote n°1 se rendent au réfectoire de l'école élémentaire comme à l'accoutumée.

Pour les électeurs du bureau de vote n°2, ils votent à l'école maternelle.

Les gestes barrières seront scrupuleusement appliqués : port du masque obligatoire, gel hydroalcoolique à l'entrée des bureaux de vote, et respect des distances sociales.

Les personnes travaillant à la bonne tenue des élections (présidents, assesseurs, secrétaires, scrutateurs...) auront justifié d'un test PCR négatif et ou d'une attestation de vaccination.

Il est recommandé de se munir de son stylo personnel pour signer les listes d'émargements.

Les conseillers départementaux sont élus pour une durée de 6 ans.

Pour chaque canton, un binôme (femme-homme) est élu au scrutin majoritaire à 2 tours.

Les conseillers régionaux sont élus pour une durée de 6 ans.

Les conseillers régionaux sont élus au scrutin de liste selon un système mixte combinant les règles des scrutins majoritaire et proportionnel.

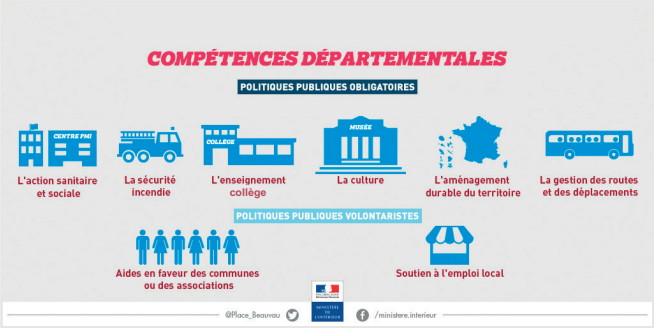

Vous ne pouvez vous rendre au bureau de vote ? La solution : **la procuration !**

Bienvenue à nos nouveaux commerçants !

EM'MA NORMANDIE
ÉPICERIE-SOUVENIR
100% LOCAL

BRASSERIE DU VILLAGE
CAFÉ-TABAC-BRASSERIE

LA PTITE BOULANGERIE DU BOUT DU MONDE
BOULANGERIE

CENTURY 21
IMMOBILIER

Commerces : Ça bouge !

Le commerce a subi une année particulièrement complexe. Loin de baisser les bras même s'il a fallu pour certains baisser le rideau plusieurs semaines et mois, nombreux commerçants de Franceville, ont profité de ces heures perdues pour se réinventer… Rénovation, déménagement, agrandissement, création… Quelle belle capacité de résilience !

Ainsi nos 2 coiffeurs ont changé de tête ! Isabelle a repris le salon mille et une coupe qui devient le **Salon d'Isa,** Vanessa a repris le Salon Sandrina qui est devenu le **salon Ambiance V.**

Un Laurent peut en cacher un autre, ainsi Laurent a pris le **cours des Halles**.

Cathy Dansan a agrandi sa brocante en aménageant sur le local voisin, **CPS** a déménagé du 26 au 30 avenue de Paris. **Nadège Institut** s'est refait une beauté et **Orpi** est flambant neuf.

Restaurants

Les Restaurants ont été fermés du 30 octobre au 19 mai.

Le Lodge, et **L'Escapade** ont profité de ce très long hiver pour rénover leur salle de restaurant et créer une véranda.**Le Merville** a remis aux normes toute la cuisine pour pouvoir proposer des plats du jour à la réouverture.

Les nouveaux propriétaires du **Chasse-Marée** ont affiné leur carte pour proposer des produits locaux en circuit court.

La municipalité a, cette année encore, proposé aux restaurateurs qui le peuvent et le souhaitent de bénéficier de la gratuité de l'extension de leur terrasse sur le domaine public afin de les aider dans leur activité impactée par la crise sanitaire pendant des mois.

Le marché trouve ses marques sous la halle le jeudi et le dimanche matin.

Cet été, il s'étend avenue de Paris de manière habituelle.

Le marché d'été nocturne s'installe le dimanche soir de 17h à 22h sous la halle à compter du 4 juillet.

/ L'URBANISME /

Quelques règles

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) encadre la construction et l'aménagement de biens immobiliers et inscrit nos villes dans un projet commun visant à protéger et valoriser le cadre de vie.

DP : Déclaration Préalable Cerfa n°13703*07

PC : Permis de Construire Cerfa n° 13406*07

1 Mur de clôture :
- H > 0,60 m : DP

1,80 m claire voie selon le zonage disponible sur le PLU

2 Portail :
- DP

3 Garage si accolé à l'habitation :
- < 20 m² : DP
- > 20 m² : PC

4 Façades, ravalement, bardage :
- DP

5 Terrasse non couverte de plain pied (béton ou bois) :
- Sans surélévation quelle que soit la surface : aucune formalité
- < 100 m² non couverte : DP
- Surélevé > 5 m² : aucune formalité
- Surélevé de 5 à 20 m² : DP
- Surélevé > 20 m² : PC

6 Piscine :
- < 10 m² : non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité
- < 100 m² non couverte : DP
- < 100 m² avec couverture de moins de 1,80 m de haut : DP
- > 100 m² : PC

7 Extension, espaces habitables supplémentaires, aménagement de combles :
- < 20 m² : DP
- > 20 m² : PC

8 **12** Fenêtre, porte-fenêtre :
- Création, changement : DP
- Remplacement à l'identique : aucune formalité

9 Toit, tuiles :
- DP
- Remplacement à l'identique aucune formalité (couleur, matériaux)

10 Fenêtre de toit de type Velux :
- DP

11 Photovoltaïque sur le toit :
- DP

13 Parabole :
- > 1 m : DP

14 Véranda, terrasse couverte, pergola climatique :
- < 5 m² : aucune formalité
- de 5 à 20 m² : DP
- > 20 m² : PC

15 Cabane, abri de jardin

16 Appentis, carport, serre :
- < 5 m² : aucune formalité
- de 5 à 20 m² : DP
- > 20 m² : PC, implantation limite de propriété ou 3 m selon les zones

17 Éolienne
- DP

Le Plan d'Urbanisme Local est consultable sur notre site internet : **www.merville-franceville.fr** ou en mairie

CIRCUIT DU DOSSIER

Dépôt du dossier en mairie ou par voie dématérialisée sur www.normandiecabourgpaysdauge.fr

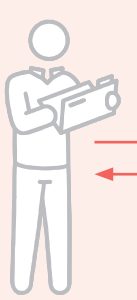

4 avenue Alexandre de Lavergne
14810 Merville-Franceville Plage

Validation de la décision par le maire

Apporte son expertise technique (avis favorable, défavorable, demande de pièces complémentaires)

ZAC de la Vignerie
rue des entreprises, CS 10056
14160 Dives-sur-Mer

DÉLAIS D'INSTRUCTIONS :
Déclaration Préalable (DP) **: 1 mois**
Permis de Construire (PC) **: 2 mois**
Ces délais peuvent être prolongés si :
- le dossier est incomplet
- le projet est contesté...

ATTENTION :
le Plan Local d'Urbanisme (PLU) peut imposer des contraintes particulières (matériaux, couleurs, etc.) en fonction des zonages.

/ L'AGENDA DE L'ÉTÉ /

Manifestations été

selon les dispositifs liés à l'évolution de la crise sanitaire, agenda susceptible d'être modifié.

■ Jeudi **24 juin 2021, 18h**
Spectacle du Centre Chorégraphique National de Caen
Spectacle Impression Nouvel Accrochage, place Camille Blaisot

Les animations 15h>19h

■ Lundi **12 juillet**
Jeux en bois par Ludinacre emplacement digue

■ Mardi **27 juillet**
Jeux Médiévaux par l'Agence Légendaire, place de la plage

■ Mardi **10 août**
Jeux en bois par Ludinacre emplacement Digue

■ Mardi **17 août**
Ateliers jeux m'amuse place de la plage

Tous les mercredis
■ du mercredi **7 juillet au 26 aôut 2021**
Spectacles de marionnettes à 18h Place Camille Blaisot

Samedi en musique
Place de la plage // halle

■ **10 juillet**
Les Rumbaleurs du maquis Musique du soleil

■ **17 juillet**
Compagnie Morceau de sucre Scénette dansée

■ **24 juillet**
Concert Bruno HOLE musique swing revisité 21h-23h

■ **31 juillet**
Luluknet Spectacle karaoké avec marionnette 21h>23h

■ **7 août**
Concert The Jack Tribute to AC/DC Tribute 21h>23h

■ **21 août**
«Steeve», spectacle de rue en musique Compagnie les barges

Les grands Rendez-Vous de l'été

■ **Marché d'été le dimanche soir**
À partir de 17h du dimanche 4 juillet au dimanche 29 août

■ Jeudi **22 juillet BIG TOUR**
Organisé par BPI France. Événement mettant en avant l'entreprenariat Français. Village des innovations, frenchtech, incubateur d'entrepreneurs. De 17h à 20h30 sur le parking de la plage.
Concert gratuit 21h>23h.

■ Mardi **3 août**
La sensibilisation à la sécurité routière par la Gendarmerie Nationale sur le parking de la plage.

■ Samedi **14 août**
Feu artifice 23h plage

■ Samedi **14** et dimanche **15 août**
Déambulation des géants de Lille 18h>20h avenue Houdart, 21h30>22h30 Digue

■ Dimanche **19 septembre**
Le Don du Sang fête ses 50 ans ! Animation, kermesse, randonnée...
SAVE THE DATE !

Rencontres d'été, lecture d'été

■ Mardi **20 juillet**
Conte en musique à 15h par Muriel Bloch, place de la plage

■ Mercredi **11 août**
Lecture musicale PMVV compagnie Grain de sable place de la plage

■ Dimanche **15 août**
Lecture musicale par Bruno Putzulu Jardin de l'église St- Germain à 18h

Foires aux greniers

■ Dimanche **27 juin 2021**
Parking de la plage
par l'Association des Parents d'Élèves. APE, Carine Berthome
06 73 79 68 11
ape.franceville@gmail.com

■ Dimanche **25 juillet 2021**
Place Camille Blaisot,
Association Le Raid Tolkien,
président Daniel Petron,
06 61 66 33 88
brocante.franceville2017@gmail.com
Bulletin d'inscription disponible à l'office de tourisme et en mairie.

■ Dimanche **29 août 2021**
Avenue de Paris - Association des Donneurs de Sang et la Détente Francevillaise.
Don du Sang, 02 31 24 17 00
Bulletin d'inscription disponible à l'office de tourisme et en mairie.

Bon à Savoir

Les foires aux greniers font l'objet d'arrêtés municipaux réglementant la circulation, le stationnement et l'utilisation du domaine public.
Ceci est notamment lié à la sécurité des personnes et l'accès des secours. Il est donc impératif de respecter les règles établies ces jours particuliers.

Pour les riverains : Nous vous invitons à stationner votre véhicule en dehors de chez vous et de la zone impactée si vous pensez devoir bouger le jour de la foire aux greniers. Si vous avez une problématique d'urgences médicales (type soins infirmiers), merci de prévenir l'organisateur afin de faciliter l'accès aux soins.

L'organisateur a l'obligation de laisser **2 m** devant chaque entrée des habitations. Le trottoir devant chaque habitation est réservé en priorité à l'habitant au tarif du m² de la manifestation.

Les foires aux greniers s'organisent selon les protocoles sanitaires en vigueur sur chaque date.

/ L'AGENDA DE L'ÉTÉ /

■ **Location des corbeilles de plage du 5 juillet au 29 août**
Local Animation - Poste de secours n°1 parking central Plage
Horaires 9h30→18h30 - Tarifs : 6€ la demie-journée,
10€ la journée, 50€ la semaine et 150€ le mois.

POUR TOUS NIVEAUX !
N'oubliez pas votre serviette...

TON ÉTÉ SPORTIF À MERVILLE-FRANCEVILLE

DU 5 JUILLET AU 29 AOÛT 2021

	LUNDI	MARDI	MER.	JEUDI	VEND.	SAM.	DIM.
9H	RÉVEIL MUSCULAIRE ÉQUILIBRE	YOGA	RÉVEIL MUSCULAIRE BOXING	RÉVEIL MUSCULAIRE STRETCHING	YOGA	RÉVEIL MUSCULAIRE BOXING	RÉVEIL MUSCULAIRE
10H	FITNESS	PILATES	CIRCUIT TRAINING	RENFO MUSCULAIRE	PILATES	FITNESS	PILATES
11H	PILATES	SUNBA FIT DANCE	ABDOS STRETCHING	CARDIO	SUNBA FIT DANCE	ABDOS STRETCHING	FIT FAMILY

REJOINS TON COACH TOUS LES JOURS DEVANT LE POSTE DE SECOURS

■ **18 juillet et 1er août - Koachlanta des familles** à la plage avec Fit Caen **9h>12h**

FITCAENP

/ BIBLIOTHÈQUE /

À l'ombre des pins maritimes, les doigts de pieds en éventail, savourez cet été un cocktail pétillant et frais, prêt à emporter... Venez le chercher Au Bord des Mots !

Pour les adultes !

Surprends-moi
de Sophie Kinsella, afin que l'amour dure toujours !

Là où chantent les écrevisses
de Delia Owens, une ode à la nature pour se réconcilier avec la vie.

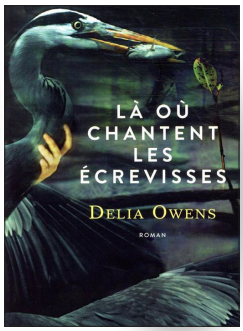

Les lendemains
de Mélissa Da Costa, pour ceux qui ont aimé «Tout le bleu du ciel»...

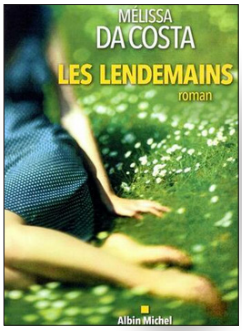

J'aurais pu devenir millionnaire, j'ai choisi d'être vagabond : une vie de John Muir d'Alexis Jenni, une invitation au voyage, à l'observation et à la lenteur...

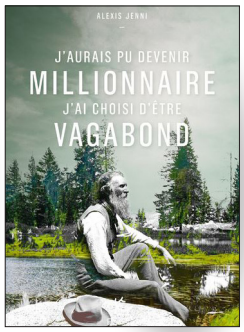

Un peu de piment avec la dernière série 9, de Marc Lévy : T1, **C'est arrivé la nuit,** T2, **le crépuscule des fauves.**

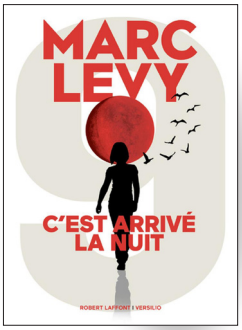

Pour les plus jeunes !

Pleine mer
d'Antoine Guilloppé, un album comme de la dentelle qui invite à plonger dans l'imaginaire pour mieux apprécier la réalité !

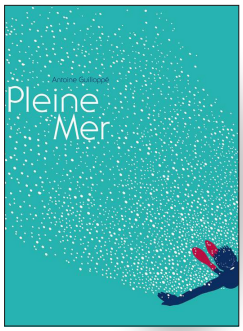

Le journal de Gurty, Vacances en Provence
de Bertrand Santini, Merville-Franceville, c'est bien aussi !

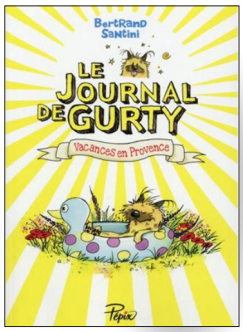

L'île
de Vincent Villemenot, un vrai feuilleton littéraire pour les ados. La survie d'une bande dans une île confinée...

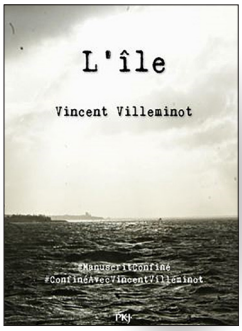

■ **du 4 au 31 août**
Exposition interactive : Écoute les oiseaux.

Horaires d'ouverture
Mardi de 16h à 18h
Mercredi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 19h
Vendredi de 10h à 12h et de 16h à 18h
Samedi de 10h à 12h et de 14h30 à 16h30

Horaires d'ouverture exceptionnels
du 15/06 au 03/07
Mardi de 14h à 17h
Mercredi de 10h à 12h30 et de 16h à 19h
Jeudi et vendredi de 10h à 12h
02 31 24 27 70

Cidre & Dragon : reporté à 2022 !

■ Les co-organisateurs du festival à savoir l'association Le Raid Tolkien et la mairie de Merville-Franceville ont décidé, conjointement, au vu de l'évolution de la situation sanitaire, des contraintes et décisions administratives qui l'accompagnent, **de reporter la 11ème édition du festival Cidre & Dragon.**

Les distanciations sont impossibles à contrôler sur un tel événement festif dont la convivialité et le partage sont la pierre fondatrice.

Ce festival reviendra pour sa 11ème édition en 2022 avec ce qui fait son ADN, et certainement pas dans une version light ou en mode dégradé. Prenons date pour le troisième week-end de septembre 2022.

Une 11ème édition qui, par son ampleur et son identité maintenue, fera oublier toute la tristesse des rendez-vous manqués.

Opération tranquillité Vacances

■ Vous vous absentez de votre domicile cet été ? Prenez vos précautions afin de partir l'esprit tranquille en vous inscrivant à l'opération « Tranquillité vacances ».

L'opération « Tranquillité vacances » est un dispositif qui permet aux particuliers de faire surveiller leur domicile pendant leur absence.

Pour bénéficier de ce service entièrement gratuit, rien de plus simple :

Rendez-vous au moins 48h avant votre départ à l'accueil de la mairie au poste de Police Municipale, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Sur place, vous remplirez un formulaire avec toutes les informations utiles aux policiers.

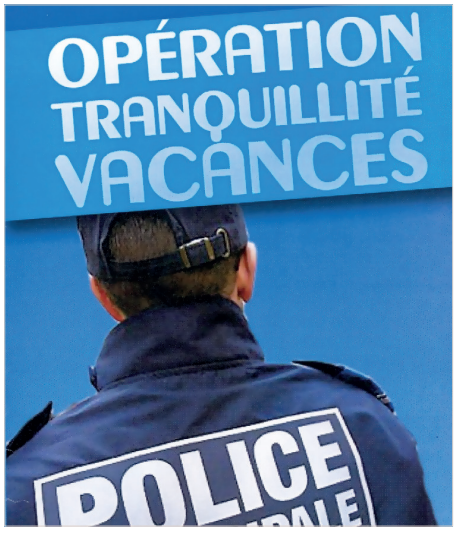

bpifrance SERVIR L'AVENIR

FRANCE RELANCE

RÉGION NORMANDIE

MERVILLE Franceville PLAGE

NORMANDIE Cabourg Pays d'Auge communauté de communes

OSEZ, INNOVEZ, ENTREPRENEZ

LA TOURNÉE DE LA RELANCE

BIG TOUR

ANIMATIONS

CADEAUX

CONCERT

#BIGTOUR

bigtour.fr

GRATUIT

MERVILLE-FRANCEVILLE
PARKING DE LA PLAGE

22 JUILLET

À PARTIR DE **17H**